

S.I.E.R.G.
COMITE SYNDICAL DU 19/12/2007
DELIBERATION N° 9 - Suite n° 1

Nomenclature Préfecture : 731
Service pilote : SERVICE FINANCIER
Rédacteur : Catherine MICALLEF
Rapporteur : Michel MEARY-CHABREY

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2008 - Constitution d'une provision pour risque d'aléas de taux d'intérêt.

Monsieur Michel MEARY-CHABREY rappelle que les emprunts refinancés à la suite du réaménagement d'une grande partie de l'encours en 2007 et les nouveaux emprunts négociés prennent souvent la forme d'ouverture de crédits à long terme (OCLT) et référencés sur des taux indexés.

Ainsi, compte tenu de la structuration de notre dette (66,60 % en taux indexés), il conviendrait comme chaque année de constituer une provision pour risques d'aléas de taux d'intérêt.

Le montant prévisionnel de cette provision pourrait être de 24 000 € calculé à partir des éléments suivants :

- Encours de la dette concerné : 13 922 876 € (hors emprunt à mobiliser en 2008)
- Structure de l'encours : sur ces bases, la structure de l'encours est la suivante : 33,40 % de taux fixe et 66,60 % de taux indexés (taux variables : TAG, TAM, Eonia) soit 9 272 737 €.
- Hypothèse d'augmentation des taux au cours de l'exercice 2008 :
 - Pour les index variables (TAG, TAM) : + 0,25%.
- Différentiel d'intérêt prévisionnel
9 272 737 € x 0,25 % = 23 181,85 € arrondi à 24 000 €.

Cette dotation aux provisions serait inscrite à l'art. 6865 - Dotations aux provisions pour risques et charges financiers - de la section de fonctionnement.

Monsieur Michel MEARY-CHABREY demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer.

A L'UNANIMITE, LE COMITE SYNDICAL :

- Approuve l'exposé de Monsieur Michel MEARY-CHABREY.
- Décide la constitution d'une provision pour risque d'aléas de taux de 24 000 € au Budget Primitif 2008.
- Dit que cette provision sera inscrite à l'art. 6865 - Dotations aux provisions pour risques et charges financiers - de la section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Votants : 47	Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 47
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE / Reçu en Préfecture le 3/01/2008 / Publié le 21/12/2007